

En bref



CGT du port du Havre : les leaders jugés en mars

Prévu hier, le procès de deux dirigeants de la CGT du Grand port maritime du Havre (GPMH, ex-Port autonome) a été renvoyé au lundi 22 mars à 8 h 30. Patrick Deshayes, 53 ans, secrétaire général, et Brice Friboulet, 48 ans, trésorier, sont prévenus d'abus de confiance et escroquerie. La justice leur reproche d'avoir détourné pour leur usage personnel plus de 63 000 €, entre 2002 et 2006. Ils restent présumés innocents et clament qu'ils n'ont rien commis d'illégal. Hier, ils n'ont pourtant pas eu le temps de le répéter devant les juges. Quelques secondes après l'ouverture du procès, Me Baudeu, leur avocat, a demandé le report de l'audience, invoquant des « manœuvres » de la partie adverse, un collectif d'anciens syndiqués représenté par Me Aunay. Ces derniers, qui n'ont pas obtenu le droit de se constituer partie civile au cours de l'instruction, ont attendu lundi pour demander et obtenir la désignation en référé, autrement dit en urgence, d'un administrateur provisoire à la CGT du GPMH (indépendante de la CGT dockers, non concernée par l'affaire). Les juges ont invoqué le respect des droits de la défense, pour accorder le renvoi, contre l'avis du parquet et de la partie adverse.